

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Préambule

Les conditions générales de vente (ci-après les « CGV » définissent et régissent les droits et obligations contractuels du vendeur - SVHN GROUP- 20 ALLEE DES DOMINICAINS - 78520 LIMAY, prise en la personne de son représentant légal domicilié audit siège en cette qualité, société de droit français constituée en forme de Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital social de 2 500 euros – et du client, l'Utilisateur, dans le cadre d'une vente à distance et dématérialisée de biens et de produits ou services.

Les CGV expriment l'intégralité des obligations des parties, étant précisé que les éléments comportant une majuscule sont définis dans les conditions générales d'achat (CGU) dont les conditions sont incorporées aux présentes. Le client est réputé les accepter ensemble (CGV + CGU) sans réserve.

Le refus d'une seule des clauses, en ce compris celles mentionnées dans les CGU, ne permettra pas la passation de la commande.

En cas de doute sur l'une quelconque des CGV, les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance ainsi que le Code de la Consommation français s'appliquent.

La société SVHN se réserve le droit de modifier ponctuellement les CGV. Les modifications seront applicables immédiatement dès leur mise en ligne, sans préavis.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

ARTICLE 1 : CATALOGUE OU BOUTIQUE EN LIGNE

SVHN vend à ses Membres exclusivement des produits ou services décrits depuis son Site en ligne. Les photographies éventuelles n'ont pas de valeur contractuelle.

- S'agissant de crédits permettant la consultation d'offres de services, la seule désignation contractuelle opposable consiste en la possibilité pour un Utilisateur d'accéder à une information relative à un Service. Les contingences propres à la réalisation de la prestation proposée en elle-même sont indépendantes de la volonté de SVHN et ne peuvent entraîner sa mise en cause.

Il est particulièrement recommandé dans ce cadre :

- Pour contacter un agent de sécurité :

De s'assurer que l'agent de sécurité dispose d'une carte professionnelle délivrée par le CNAPS.

IL EST RAPPELE QUE LE SITE N'EFFECTUE PAS CETTE VERIFICATION ET que le défaut de carte professionnelle est passible de 15 000 euros d'amende et d'un an de prison pour l'agent et de 2 ans et 30 000 euros d'amende pour l'employeur. Nous vous recommandons de vérifier sur le site du CNAPS l'authenticité de cette carte professionnelle.

- Pour contacter un jury d'examen :

Les centres de formation doivent s'assurer que les jurys remplissent les conditions requises par les différentes réglementations en vigueur, **LA VERIFICATION DE CES EXIGENCES N'ETANT PAS REALISEE PAR LE SITE.**

- Pour contacter un formateur :

Les centres de formation doivent s'assurer que les formateurs ont les qualifications requises pour dispenser les différents modules, **LA VERIFICATION DE CES EXIGENCES N'ETANT PAS REALISEE PAR LE SITE.**

- Pour rechercher une formation :

Les centres de formation en sécurité doivent être agréés notamment par le CNAPS pour le CQP, **LA VERIFICATION DE CES EXIGENCES N'ETANT PAS REALISEE PAR LE SITE.**

- Pour rechercher une société de sécurité privée :

De vérifier les autorisations administratives des sociétés de sécurité qu'elles sollicitent, la vérification de ces exigences n'étant pas réalisée par le Site. Nous vous recommandons de consulter le site du CNAPS pour vérifier les préalables à l'appel d'un prestataire de sécurité privée.

L'UTILISATEUR ASSUME SEUL L'ENTIERE RESPONSABILITE DE L'UTILISATION DES PRESTATIONS FOURNIES PAR LES PRESTATAIRES/PERSONNES PHYSIQUES/ENTITES DE TOUTE NATURE AVEC QUI IL AURAIT PU ETRE MIS EN RELATION SUR LE SITE.

- S'agissant des objets et éléments relatifs à la sécurité, la seule désignation contractuelle opposable consiste dans le descriptif des caractéristiques essentielles des produits. Les produits proposés le sont dans la limite des stocks disponibles

Les prix et taxes afférentes à la vente des produits et Services sont précisés dans le catalogue ou la boutique en ligne.

ARTICLE 2 : PRIX :

Les prix sont indiqués sur le catalogue en ligne.

Ils sont modifiables à tout moment jusqu'à la validation de la commande.

Le prix affiché dans le récapitulatif de la commande avant validation est le seul prix applicable.

Les prix sont indiqués en euros, hors taxes et toutes taxes comprises.

Les prix tiennent compte des taxes applicables au jour de la commande. Tout changement du taux de ces taxes sera automatiquement répercuté sur le prix des produits ou événements du catalogue ou de la boutique en ligne.

En cas de création de taxes nouvelles liées à l'acquisition ou à l'utilisation du produit ou des unités vendues, ou en cas de modification de ces taxes, le changement est répercuté automatiquement sur le prix de vente.

Le montant total de la commande est indiqué avant validation définitive du bon de commande. Il fait apparaître l'ensemble des taxes ainsi que les frais éventuels liés à la commande (frais de livraison...).

Le paiement du prix doit être réalisé en intégralité lors de la commande.

ARTICLE 3 : COMMANDE EN LIGNE

L'Utilisateur procède à sa commande par l'interface du site internet www.secupriveedispo.com

Il remplit un bon de commande électronique en sélectionnant un nombre d'unités, leur durée de validité. Il peut également acquérir des objets en lien avec la sécurité.

En soumettant le bon de commande électronique et en validant sa commande, l'Utilisateur accepte le prix et la description des produits et services vendus.

La validation de la commande suppose l'acceptation formelle des présentes conditions générales de vente et des conditions générales d'utilisation du Site. Cette acceptation est formalisée par un clic de l'utilisateur sur une case à cocher

L'Utilisateur est nécessairement identifié pour valider sa commande. Il recevra une confirmation de sa commande sur l'adresse email qu'il a donnée comme moyen de contact.

Si une erreur a été commise par l'utilisateur dans la transcription de son adresse mail ou de son adresse postale, cette erreur exonère SVHN de son obligation de remise du produit ou du service vendu.

ARTICLE 4 : CONFIRMATION DE LA COMMANDE

La commande finale est présentée sur une ou plusieurs pages récapitulatives.

Elle est confirmée avant règlement.

Elle a une durée de validité de 15 minutes avant paiement. Le paiement doit intervenir dans les 15 minutes de la validation de la commande. Passé ce délai, la commande n'est plus garantie, le principe des activités organisées par SVHN étant de respecter un nombre limité de participants.

SVHN se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure

ARTICLE 5 : PAIEMENT DE LA COMMANDE

Le règlement complet de la commande détermine l'obligation de livrer. Un paiement incomplet est impossible et ne permet pas de valider la Commande

Le paiement se fait par voie électronique, à l'issue de la validation définitive de la commande, par paiement en carte bancaire ou au moyen d'un autre mode de paiement dématérialisé.

SVHN indique à l'Utilisateur les moyens de paiement disponibles et fournit à ce dernier les solutions informatiques permettant de les utiliser.

L'Utilisateur doit s'assurer qu'il est autorisé à utiliser les moyens de paiement auxquels il a recours. En cas de différence d'identité entre l'utilisateur et le payeur, l'Utilisateur garantit SVHN qu'il dispose de l'accord du payeur.

Selon les méthodes de validation du paiement mises en place par la banque du payeur, le contrôle de l'identité du payeur sera ou non effectué par la banque. Cette information n'est pas connue du vendeur.

En conséquence, l'Utilisateur garantit SVHN de l'absence de recours ou de contestation du tiers payeur éventuel.

ARTICLE 6 : CONFIRMATION DU PAIEMENT ET FACTURE

Aussitôt que SVHN aura reçu confirmation de l'achat et du paiement, SVHN transmettra à l'Utilisateur, sur son adresse électronique de contact, la confirmation de la réception du bon de commande.

ARTICLE 7 : SIGNATURE ELECTRONIQUE

SVHN demande à l'utilisateur de renseigner en ligne le numéro de sa carte bancaire, ainsi que les trois (ou 4) chiffres de cryptage situés au dos de la carte. La remise de ces informations constitue la preuve de l'accord de l'utilisateur pour le paiement de la commande, ainsi que de l'exigibilité de la somme facturée. La validation du formulaire électronique vaut signature du bon de commande et validation des opérations contractuelles.

Le bon de commande validé et l'ordre de paiement par carte bancaire sont enregistrés et conservés à titre de preuve par SVHN. Ils sont enregistrés dans les archives informatiques de la société, sur un support durable et fiable, reconnu légalement comme moyen de preuve.

ARTICLE 8 : DONNEES PERSONNELLES- COOKIES

Les informations communiquées lors du paiement, et le cas échéant de l'exercice du droit de rétractation, et les informations obligatoires pour que l'Utilisateur ait accès aux services commandés, sont traitées selon notre politique de Confidentialité jointe ci- avant en annexe I des CGU. Tout achat réalisé sur le Site implique l'acceptation de la politique de confidentialité.

ARTICLE 9 : DROIT DE RETRACTATION

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la Consommation, l'utilisateur dispose d'un droit de rétractation de 14 jours.

Le droit de rétractation **ne s'applique pas** notamment aux achats suivants :

- Contenu numérique fourni sur un support immatériel et contrat d'abonnement à ces prestations dont l'exécution a commencé avec l'accord de l'utilisateur et pour lequel l'utilisateur a formellement renoncé à son droit de rétractation,
- Services **totalem**ent exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé avec l'accord ou la demande expresse de l'utilisateur, ou de manière nécessaire lorsque le service expire à date fixe.

Compte tenu de la nature des services fournis, les commandes passées par le Client ne bénéficient pas du droit de rétractation.

Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la commande par le Client selon les modalités précisées aux présentes Conditions générales de Vente.

ARTICLE 10 : CONTESTATIONS

En cas de contestation ou d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire, le payeur peut contester le paiement dans les 70 jours à partir de la date de la vente. Dans ce cas, l'utilisateur est personnellement responsable du prix payé, majoré des frais bancaires liés à l'annulation du paiement et des frais d'opposition.

ARTICLE 11 : LOI APPLICABLE - MEDIATION

La loi applicable aux ventes de produits et services réalisées par SVHN est la loi française, ainsi que les dispositions de droit Européen immédiatement applicables dans l'ordre interne, indépendamment du lieu où s'exerce l'évènement ou du lieu où est livré le produit acheté et sans qu'il soit pris en considération la nationalité ou le lieu de résidence de l'Utilisateur.

Le droit de rétractation est soumis à la loi française, conforme au droit européen. Toutefois, pour la détermination des jours fériés, les jours fériés du pays de résidence de l'utilisateur seront également pris en considération.

Médiation préalable :

L'Utilisateur non professionnel commerçant et SVHN conviennent de soumettre tout litige à une procédure de médiation préalable à tout contentieux. La réclamation formelle devra être présentée par l'utilisateur à SVHN qui s'efforcera de trouver une solution amiable.

SVHN disposera d'un délai de 15 jours pour présenter une proposition amiable. A défaut d'une telle proposition amiable, l'utilisateur pourra désigner tout médiateur à ses frais avancés. La médiation ne pourra pas dépasser 3 mois, à l'issue desquels le médiateur désigné dressera un PV de médiation ou d'échec de médiation.

Le recours à la juridiction compétente ne pourra se faire qu'au vu du PV d'échec de médiation.

En l'absence de résolution amiable d'un litige né un Utilisateur ayant la qualité de professionnel et la société SVHN, seuls les tribunaux du ressort de la Cour d'appel où la société SVHN a son siège social au moment du contentieux sont compétents.

En ce qui concerne les relations avec un Utilisateur résident dans un autre pays que la France, les relations contractuelles entre l'Utilisateur et la société SVHN relèvent d'un contrat international et les parties conviennent de soumettre le litige au droit français ainsi qu'aux juridictions françaises, pays du lieu d'exécution de la prestation caractéristique.
